

Tout juste après la déclaration Reagan est venue la résolution sur le différend arabo-israélien adoptée par le Sommet arabe de Fez. Il est encore trop tôt pour une évaluation détaillée, mais nous pouvons néanmoins dégager les conclusions préliminaires suivantes en ce qui concerne cette décision des pays arabes.

- Nous nous réjouissons de l'allusion, dans le plan, aux garanties de paix du Conseil de sécurité. Nous aimerions avoir davantage de détails sur cette position, plus particulièrement sur la façon dont tous les États de la région pourraient exister en sécurité à l'intérieur des frontières reconnues.
- Les idées sorties de Fez devront être jugées à leur contribution au processus de paix. Nous notons qu'elles ne font guère de place à un mécanisme de négociation que nous considérons important.
- Si le plan mène à des négociations en vue d'un règlement équilibré au Moyen-Orient qui respecte les principes de la résolution 242, nous croyons qu'un premier pas positif aura alors été fait.

Les politiques que nous avons adoptées dans le cas du différend arabo-israélien se sont inspirées de la recherche d'un point de vue équilibré et appuyé sur des principes. C'est ce qui explique notre soutien constant des résolutions 242 et 338, et c'est pourquoi nous avons veillé à garder ouvertes nos voies de communication avec toutes les parties. Ce qui inclut des contacts réguliers non seulement avec les divers gouvernements en cause, mais aussi avec l'OLP. Nous avons cherché à comprendre et à respecter les intérêts et préoccupations véritables des deux camps et à leur donner tout le poids qu'ils méritent.

Ce qui ne veut pas dire que nous ayons été neutres. Nous nous sommes prononcés avec vigueur sur diverses questions. Ainsi, le Canada appuie fermement l'existence, la légitimité, la sécurité et le bien-être d'Israël en tant qu'État indépendant au Moyen-Orient. Il déplore et condamne en outre les actes de terrorisme dirigés contre des cibles en Israël et ailleurs. Le Canada a été à l'avant-garde dans la lutte contre le terrorisme international et ce, à l'occasion des sommets économiques, dans le développement du droit international en la matière et par ses efforts en vue d'inciter un plus grand nombre de pays à adhérer aux conventions internationales de manière à les rendre plus efficaces. Ce sont là des éléments fondamentaux de notre politique au Moyen-Orient. Ils sont bien compris et, je crois, respectés de tous, y compris les